



Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Rivière des Outaouais

Ville de Vaudreuil-Dorion

Municipalité des Cèdres

Fleuve Saint-Laurent

Plan des contraintes naturelles Feuillet 3

Ce plan fait partie intégrante du Plan d'urbanisme no.222
de la Municipalité de Pointe-des-Cascades

LÉGENDE

- Limite des municipalités voisines
- ▭ Limite de la Municipalité de Pointe-des-Cascades
- ▭ Périimètre d'urbanisation
- ▭ Cadastre
- Réseau routier
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Cote de crue*

Niveaux de priorité de conservation des boisés

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Priorité 4
- Priorité 5

*Les cotes des zones inondables concernent uniquement le lac Saint-Louis.

Modifications au Plan des contraintes naturelles	
No. du règlement	Entrée en vigueur

Références cartographiques :
MRC de Vaudreuil-Soulanges

Numéro du projet : 2410-142
 Format original : 11x17
 Projection : NAD 83 (CSRS) / MTM zone 8
 Dernière modification : 2026-04-16

0 250 500 m

1:12 500

N

••apur
créatif